

# Press Release

---

## Le professeur **Arnaud Martinon** rejoint le **Conseil Scientifique de Capstan Avocats**

Capstan Avocats a le plaisir d'annoncer que Monsieur **Arnaud Martinon**, Professeur de droit à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris I, rejoint son conseil scientifique, où il contribuera aux côtés de Madame **Françoise Favennec-Hery** et de Monsieur **Jean-François Cesaro**, à la structuration de la réflexion du cabinet en définissant les principales orientations stratégiques juridiques.

Par ailleurs, Monsieur Jean-Claude Javillier, après dix années de coopération fructueuse et une carrière universitaire prestigieuse, a décidé de se retirer du conseil scientifique de Capstan Avocats.

# Press Release

---



*Biographie du Professeur Arnaud Martinon :*

**Arnaud Martinon** est professeur à l'Ecole de droit de l'Université Panthéon- Sorbonne (Université Paris I), établissement dans lequel il enseigne principalement le droit du travail depuis 2011 et dirige un Master 2 en droit social.

Auteur d'une thèse portant sur la stabilité du contrat de travail à durée indéterminée (éd. Dalloz 2005), il consacre l'essentiel de sa recherche au droit du travail, notamment à la négociation collective et à la représentation du personnel.

Coauteur (avec les professeurs Jean-françois Cesaro et Bernard Teyssié) d'un ouvrage consacré aux relations individuelles de travail, il a également dirigé un ouvrage collectif relatif au licenciement pour motif économique (LexisNexis 2012) et codirige la revue les Cahiers sociaux depuis 2013.

En 2016, Arnaud Martinon a participé à divers colloques, consacrés notamment au secret des affaires (Sénat, avril 2016), à l'articulation des normes en droit du travail (Sénat, avril 2016) et au contrôle de l'accord collectif de travail par le juge du travail (Cour de cassation, mai 2016).

## Press Release

---



*Biographie du Professeur Françoise Favennec-Héry:*

**Françoise Favennec-Héry**, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Panthéon – Assas (Paris II), est co-responsable du Master 2 “Droit social” de l'Université Panthéon-Assas et Directrice du Centre de formation permanente (CFP) de Paris II, centre qui organise de nombreuses formations continues en droit social.

Elle est co-auteur d'un manuel de Droit du travail à la LGDJ, dont la 5<sup>ème</sup> édition a été publiée début 2016, d'un ouvrage sur le temps de travail des cadres publié chez Liaisons sociales . Elle a dirigé un ouvrage collectif sur « la sécurité juridique » publié dans le cadre du Cercle de droit social chez Lexis Nexis .Elle participe à diverses revues de droit du travail dont JCP S , la RJS , Droit Social , La Semaine sociale Lamy où elle publie des articles régulièrement .

Le Professeur Françoise Favennec-Héry intervient dans de nombreux colloques , spécifiquement ceux organisés tous les ans par l'Université de Paris II au Sénat et dont le thème portait, cette année, sur l'articulation des normes en droit social .

Françoise Favennec-Héry a été membre du Comité Badinter chargé en novembre 2015 par le 1<sup>er</sup> Minsitre de mettre en lumière « les principes essentiels de droit du travail » et a participé de juin à septembre 2015 à la commission présidée par JD Combrexelle relative aux évolutions de « la négociation collective , du travail et de l'emploi . »

# Press Release

---



*Biographie du Professeur Jean-François Cesaro:*

Le professeur **Jean-François Cesaro** est agrégé des universités, actuellement en poste à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) et membre du Laboratoire de droit social.

Il occupait antérieurement les mêmes fonctions au sein de l'Université François Rabelais de Tours où il a dirigé le Centre de recherche en droit privé et participé à la fondation du Master juriste d'entreprise spécialisé en droit du travail.

Il enseigne le droit du travail qui constitue sa principale spécialité, mais, dans la continuité de sa thèse généraliste consacrée au doute en droit privé, il a également enseigné, de la première année à la dernière année du parcours de formation universitaire, le droit commercial, le droit des assurances, le droit des obligations, l'introduction au droit, le droit de la condition civile du patrimoine et le droit des activités des entreprises.

Le professeur Cesaro est le coauteur (avec les professeurs Martinon et Teyssié) d'un ouvrage consacré aux relations individuelles de travail, l'un des annotateurs du Code de la consommation (Lexis Nexis), le directeur scientifique d'une étude sur l'égalité pour le cercle du droit social de l'entreprise. Il a été le correspondant scientifique pour l'établissement du rapport de la Cour de cassation consacré à la preuve en 2012 et, en 2015, a été chargé par le gouvernement d'un rapport portant diverses propositions pour le droit du renouvellement et de l'extinction des conventions et accords collectifs.